

Banque commerciale du Canada

L'Alberta a connu un exode démographique qui a aggravé la situation des entreprises commerciales. Le marché de l'habitation a particulièrement été touché. Il n'est pas étonnant qu'au beau milieu de toutes ces difficultés économiques, nous soyons appelés à prendre des mesures spéciales pour éviter que ne se détériore davantage le climat financier et économique de l'Ouest.

Nous avons déjà discuté à la Chambre de l'assujettissement des banques à la conjoncture économique, dans l'Ouest du Canada. J'ajouterais quelques données statistiques pour prouver à quel point les banques participent à l'économie régionale. L'importance de la Banque commerciale du Canada pour l'économie de l'Ouest se traduit par le fait que 70 p. 100, ou 1.1 milliard de ses prêts intérieurs, sont consentis à des entreprises situées dans la région. Comme nous le savons tous, la politique du gouvernement précédent a été mal accueillie par le secteur énergétique. Nous savons également que l'économie de l'Ouest a souffert des conséquences de la dernière récession. Même si la relance n'a pas été aussi rapide que nous l'espérons, il y a lieu d'être optimiste, surtout compte tenu de la déclaration faite aujourd'hui par l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Cependant, on ne peut pas rester inactifs à espérer que tout s'arrange. Nous devons compter sur toutes les solutions possibles d'auto-assistance et de collaboration du secteur privé, des gouvernements provinciaux et, bien entendu, du gouvernement fédéral. Les difficultés qu'ont connues bon nombre des emprunteurs de la BCC ont amoindri le rendement du portefeuille de prêts de la banque et les valeurs des garanties. Le gouvernement a déjà surveillé la situation financière de la banque avant le grave problème auquel elle s'est heurtée récemment. Jusqu'ici, même si sa position s'est affaiblie peu à peu, la banque pensait que ces problèmes pourraient s'arranger seuls au fur et à mesure que la conjoncture économique s'améliorerait dans l'Ouest. Elle pensait que la situation d'ensemble se stabilisait. La banque a fait des efforts pour diversifier son portefeuille de prêts et l'emplacement de ses opérations, notamment en investissant dans la Banque de Californie. En raison de la baisse récente du prix du pétrole, les clients américains de la BCC qui appartiennent au secteur énergétique tertiaire se sont trouvés pris dans un étau coûts-prix. Ils ont eu beaucoup de mal à honorer leurs obligations. Comme les activités de forage sont dans une situation précaire aux États-Unis, l'excédent de matériel pétrolier usagé a accru les pertes de la banque. Elle s'attend à subir des pertes de 85 millions de dollars sur son portefeuille américain évalué à 115 millions.

Je signale aux députés que dans un article récent du *Wall Street Journal*, on estime que depuis le 1^{er} décembre 1984, 1,000 plate-formes de forage aux États-Unis ont cessé ou vont cesser d'être utilisées. Cette situation est en contraste avec celle de l'Alberta, où l'activité s'est quelque peu accrue et peut s'attendre à se développer davantage, grâce à l'accord sur le prix du pétrole conclu dernièrement entre les deux paliers de gouvernements. En effet, comme le ministre d'État (M. McLean) l'a déjà expliqué, la banque a agi de façon responsable en s'efforçant d'élargir sa base régionale, de diversifier ses secteurs d'activité et de répartir ses risques. Elle a fait des efforts pour diversifier son portefeuille de prêts et l'emplacement de ses activités. En outre, elle s'est efforcée d'élargir ses

sources de financement de sorte qu'un petit pourcentage de son passif était sous forme de dépôts en argent liquide. Les marchés ont apparemment considéré que ces efforts commençaient à donner des résultats avantageux et la banque a accru son capital de 95 millions de dollars depuis le milieu de 1983.

Le programme d'aide est censé sortir la banque de la situation où elle se trouve et lui permettre de continuer à jouer un rôle concret dans l'économie de l'Ouest. C'est pourquoi les deux gouvernements provinciaux étaient disposés à participer au programme d'aide dès le début. C'est également pourquoi les organismes privés sont intervenus et que le gouvernement fédéral demande à la Chambre son appui pour approuver la participation fédérale. Les députés savent déjà que la BCC est une banque régionale spécialisée dans les prêts aux petites et moyennes entreprises dans l'ouest du Canada. Le montant moyen des prêts est de l'ordre de 3 millions de dollars. La liquidation de la banque entraînerait le rappel de nombreux prêts à terme consentis à des hommes d'affaires de l'Ouest canadien, ce qui risquerait de les acculer à la faillite.

J'ai déjà signalé le rôle des petites et moyennes entreprises dans la création d'emplois. Lorsqu'une entreprise ferme ses portes, ce n'est pas une simple rature sur les registres de la banque. Ce n'est pas une simple statistique pour Statistique Canada. C'est une tragédie humaine. C'est la fin des espoirs et des rêves des propriétaires, des employés, des actionnaires et leurs familles. L'économie locale, en l'occurrence celle de l'Ouest, en souffre donc.

J'ai décrit la situation déplorable dans laquelle l'économie de l'Ouest est plongée depuis quelques années. Chose également importante en ce qui concerne le projet de loi, les perspectives d'avenir s'améliorent grandement. En Alberta plus particulièrement mais aussi dans toute la région de l'Ouest, l'avenir s'annonce plus brillant. Inutile de vous dire combien sera important le nouvel accord sur l'énergie à cet égard. Il sera un élément fondamental de la reprise économique dans l'Ouest, dans la mesure où on peut se rétablir après avoir été victime de viol et de pillage. Tous les éléments nécessaires sont là, y compris l'enthousiasme, l'esprit d'initiative qui a favorisé la mise en valeur de l'économie de l'Ouest, qui a pu ainsi affronter de violentes tempêtes au long des années.

Un rapport récent du Conference Board du Canada révèle que, après trois années de production restreinte, l'économie albertaine est sur le point de connaître une croissance renouvelée en 1985. D'après le rapport, on prévoit que la production augmentera de 2.1 p. 100. Il signale aussi que les travaux de prospection et d'exploitation du pétrole et du gaz augmenteront cette année. Même le domaine perturbé de la fabrication ainsi que le secteur commercial et financier commencent à manifester des signes de rétablissement et d'autres progrès sont prévus en 1985.

Faisant remarquer que la Colombie-Britannique avait subi une récession extrêmement grave en 1982, le rapport du Conference Board signale que, l'an dernier, les services ont commencé à s'améliorer et que la production houillère s'est accrue. En 1985, la province située le plus à l'ouest est censée connaître une croissance plus vigoureuse, car toutes les principales industries commenceront enfin à progresser. L'Ouest est en plein rétablissement. Le projet de loi à l'étude aujourd'hui favorisera